

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Expérimentation de la certification des comptes – rapport du professionnel du chiffre sur les comptes 2021 de la collectivité

Séance du 23 juin 2022

Convocation du 17 juin 2022

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois juin à 19 h 35, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le dix-sept juin se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mmes Florence Presson, Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, MM. Frédéric Guermann, Théophile Touny, Mmes Sakina Bohu, Axelle Poullier, Claire Vignerou, Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mme Nadine Lacroix, M. Jean-Christophe Dessanges, Mme Christiane Gautier, MM. Fabrice Bernard, Xavier Tamby, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin, M. Numa Isnard

Etaient représentés :

M. Francis Brunelle par Mme Monique Pourcelot,
Mme Sabine Ngo Mahob par Mme Nadine Lacroix,
M. Emmanuel Goujon par Mme Florence Presson,
Mme Catherine Palpant par Mme Chantal Brault,
Mme Maud Bonté par M. Jean-Christophe Dessanges

Secrétaire de séance :

M. Théophile Touny

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 23 juin 2022

OBJET : Expérimentation de la certification des comptes – rapport du professionnel du chiffre sur les comptes 2021 de la collectivité

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport d'Isabelle Drancy,

Vu l'article 110 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi Notre) prévoyant la mise en œuvre de l'expérimentation de la certification des comptes,

Vu le rapport présenté par le cabinet Deloitte, professionnel du chiffre choisi par la Ville pour l'accompagner sur la certification à blanc des exercices 2020, 2021 et 2022,

Après en avoir délibéré, à la majorité (6 votes contre : M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, MM. Xavier Tamby, Philippe Szykowski)

PREND acte de la communication qui lui a été faite par le professionnel du chiffre, dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes de son opinion sur les comptes de l'exercice 2021 de la ville de Sceaux.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Milieu Lou